



Ville de Compans (77290) : Située à 15 minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle – Grosse Zone Industrielle – Budget d'environ 9 millions d'euros – Fait partie de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF).

UN POLICIER MUNICIPAL H/F (Gardien-Brigadier ou Brigadier)

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

RECRUTE :

Missions : sous l'autorité du Maire et du chef de police municipale, vous mettrez en œuvre la politique de sécurité, de proximité et de prévention de la commune ainsi que les actions et interventions dans le cadre des pouvoirs de police du Maire * Présence visible, régulière, rassurante et dissuasive par patrouillage, médiation, assistance à la population * Contrôle du stationnement réglementé, gênant, dangereux * Surveillance générale et régulation de la circulation * Vidéosurveillance (tenue des registres et respect des procédures) * Intervention dans le cadre des mises en fourrière automobile et animale * Sécurité aux abords de l'école * Travail administratif (arrêtés de police – rapports) et accueil du public * Coordination avec la PN, la police intercommunale (CARPF) et la société de sécurité de nuit * Veiller au bon fonctionnement des manifestations publiques et de la sécurité des administrés (fêtes foraines, feu d'artifices, courses, festivals de musique, etc.) * participation au Plan Communal de Sauvegarde * gestion des badges d'accès, des alarmes, des clefs *

Missions : Expérience dans un poste similaire apprécié * Maîtrise de la législation, de la réglementation et de la déontologie * bonnes capacités rédactionnelles * Maîtrise de l'outil informatique
* Permis B indispensable
* Disponibilité pour répondre occasionnellement à des missions en horaires décalés.
* Titulaire du grade de Gardien-Brigadier ou Brigadier et avoir suivi la formation initiale d'application.
* Aptitude au port d'armes défensives.

Equipements : véhicule, VTT, gilet pare-balles, PVE, aérosol poivre, caméra individuelle, taser T7, bâton de défense.

Rémunération attractive : statutaire, régime indemnitaire (IAT - indemnité de Police – passage à l'ISFE en 2025).

Avantages donnés par la commune : CNAS, participations à hauteur de 50 % sur mutuelles labellisées + contrats prévoyance, participation à hauteur de 50 % sur la restauration collective, arbre de Noël et jouets, chèques cadeaux de fin d'année, temps de travail possible sur 4.5 jours.

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE :

Envoyer CV et **lettre manuscrite signée** par courrier postal à : Monsieur le Maire - Mairie de Compans – 1 rue de la Mairie – 77290 COMPANS et par mail à : dgs@mairiedecompan.fr

Date prévisionnelle d'embauche : dès que possible

Date prévisionnelle des entretiens de recrutements : dans les meilleurs délais

A FAIRE PARVENIR IMPÉRATIVEMENT AVANT LE : 31 OCTOBRE 2024